

B M D

NORODOM SIHANOUK

Phnom Penh, le 18 Décembre 2004

Certaines Personnalités ont dit que "Roi (second règne, 1993-2004) je (Norodom Sihanouk) n'avais pas respecté certaines dispositions, certains articles de notre Constitution de 1993. #

Voici mes Réponses aux accusations et critiques dont on m'accable à propos de la soi-disant "non-application" par Norodom Sihanouk Roi des dispositions et articles de la Constitution de 1993:

I/- Je commence par mentionner les VIOLATIONS du Droit constitutionnel par les Hommes au Pouvoir au 2^{ème} Royaume du Cambodge (1993-2004):

Primo, on n'a jamais permis au Congrès National de se tenir comme au temps du SRN.

Secundo, on a interdit des manifestations pacifiques; en outre, on avait réprimé, avec des "moyens mortels", des manifestants et contestataires exerçant seulement leurs droits constitutionnels.

Tertio, on a fait des Coups d'Etat contre des vainqueurs à des Elections générales législatives.

Quarto, on a violé les Accords de Paris de 1991 qui interdisent de considérer comme "valables" les traités inégaux entre la R.S. du Vietnam et la République Populaire du Kampuchea alias Etat du Cambodge sur la (fausse) intégrité territoriale (terres et mer) du Cambodge.

Quinto, S.E. Var Kim Hong a osé me présenter une carte géographique falsifiée de notre Pays (le Cambodge), carte qu'il affirmait (mensongèrement) être une Carte du SRN.

*

* *

II/- Je n'ai pas reçu deux fois par mois des Leaders ou membres du GRC, car j'étais déjà très au courant de la (véritable) situation et des problèmes (à vrai dire très graves) du Cambodge "nouvelle Patrie d'Angkor". En effet, primo, TVK que je regarde chaque jour et chaque soir me donnait déjà la "version gouvernementale" des choses et des gens de chez nous.

D'autre part, je connaissais la vraie situation et les vrais problèmes du "Kampuchea néo-Angkorien" en lisant les articles à son sujet de "Cambodge Soir", du "Cambodia Daily", du "Bangkok Post", de "The Nation" (Bangkok) que je recevais et lisais régulièrement.

Depuis mes années à l'Ecole élémentaire Preah Sutharot jusqu'à maintenant (2004), je n'ai jamais été un paresseux négligeant son travail.

*
* * *

III/- Je n'ai pas présidé le Conseil Supérieur de la Magistrature, car la Constitution de 1993 me faisait assumer des responsabilités qui ne correspondaient pas au principe de non-pouvoir.

Un Roi qui "règne mais ne gouverne pas" ne saurait être tenu pour responsable de la Corruption et des injustices de notre Système Judiciaire ni de la perte de notre Intégrité territoriale.

J'ai demandé maintes fois qu'on apportât des modifications à la Constitution de 1993 pour ne pas faire assumer par le Roi (sans aucun pouvoir) des responsabilités de ce genre. Mais c'était en vain.

*
* * *

Ma conclusion: L'Histoire me jugera ainsi que les Autres.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'K. H. H.', written over a horizontal line.